

Module n°3 : Parcours RH : M3 - La protection sociale dans la FPH

Contexte

Dans un contexte de transformation constante en terme de gestion des ressources humaines, l'ANFH souhaite proposer un parcours de formation adapté prenant en compte les évolutions des métiers des ressources humaines. Les missions de l'agent administratif au service des ressources humaines sont multiples et en constante évolution.

Objectifs

- Connaître les particularités juridiques des différents types de congés maladie
- Maîtriser la gestion des accidents et maladies imputables au service
- Sécuriser les procédures et décisions individuelles

Renseignements complémentaires

Contacts : Geneviève PONS (g.pons@anfh.fr) - Manon JOUVE (m.jouve@anfh.fr)

Programme

- Le Conseil Médical (composition, compétences et fonctionnement)
- La protection sociale des agents contractuels
- Zoom sur la protection sociales des agents stagiaires
- Les congés maladies des agents titulaires (durée, droits, obligations, gestion des demandes et prolongations,...)
- Le congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service
- Maintien dans l'emploi et inaptitude pour raison de santé
- L'impact de la maladie sur la gestion du temps de travail

Public

Tout agent affecté à la gestion du personnel hospitalier

Exercice

2026

Code de formation

ARH05

Nature

AFR

Organisé par

CNEH

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences